

La commune de Saint-Julien-en-Genevois choisit la SCIC Les 3 Colonnes et son Viager solidaire et social



3 COLONNES
Viager solidaire

ÉCULLY, LE 1er MARS 2020 – La société coopérative d'intérêt collectif Les 3 Colonnes, à l'origine du viager solidaire et social, est heureuse d'annoncer son partenariat avec la commune de Saint-Julien-en-Genevois dans la mise en place du dispositif de Viager solidaire et social en Haute-Savoie.

En effet, la présente convention est conclue en vue d'un portage foncier pour l'acquisition de 10 logements sous la forme de viagers occupés sur le territoire de la commune de Saint-Julien-en-Genevois pour une période théorique de 12 mois, à compter du 1er avril 2020 jusqu'au 31 mars 2021 avec tacite reconduction jusqu'à l'achèvement des acquisitions.

La commune de Saint-Julien-en-Genevois, qui compte 14 000 habitants, paye des pénalités de retard (environ 100 000 € par an) pour non-respect du quota de logements sociaux imposés par la Loi SRU (18 % actuellement contre 25 % requêtes par la loi).

La Commune s'est engagée à maîtriser le foncier en limitant au maximum les nouvelles constructions. Une partie de la population est vieillissante et pour certaines personnes, en difficulté financière pour faire face à la dépendance.

Régulièrement, des personnes âgées sans héritiers décèdent posant la question de la revente de leurs logements.

En raison de la très forte pression foncière, commune classée en « Zone A » en raison de sa situation frontalière avec la Suisse, les bailleurs sociaux ont de grandes difficultés financières à pouvoir engager des opérations.

Fort de ce constat, la Municipalité de Saint-Julien-en-Genevois envisage de mettre en place un « viager communal » avec l'acquisition de logements en diffus en s'appuyant sur Les 3 Colonnes et son expertise sociale. Au décès des créditeurs, ces logements seront revendus au bailleur Haute-Savoie Habitat pour constituer des logements sociaux. De ce fait, la convention évite d'avoir recours à de nouvelles constructions en convertissant une partie du parc privé en parc social tout en permettant à terme de répondre à un objectif de mixité sociale.

Le dispositif s'adresse à des propriétaires âgés et modestes, qui grâce à la vente de leur logement peuvent rester chez eux dans de bonnes conditions et dans un logement adapté à leur avancée en âge.

La SCIC LA SCIC LES 3 COLONNES crée le viager solidaire, un modèle d'innovation sociale rationnelle s'appuyant sur les besoins tangibles de financement de la dépendance. Il constitue réellement un mode de gestion collectif de la vieillesse, du maintien à domicile et de la dépendance.

Ainsi, la commune de Saint-Julien-en-Genevois donne à la SCIC Les 3 Colonnes les missions :

- acquérir tous les biens immobiliers ;
- procéder, à la demande de la VILLE ou de sa propre initiative à toute étude spécifique au projet, diagnostic technique, etc., éventuellement en faisant appel à des prestataires extérieurs ;
- effectuer des visites au domicile du propriétaire occupant,
- réaliser des travaux d'adaptation des logements.

[En France, plus de 11 millions de personnes seront âgées de 75 ans et plus en 2050. Soit près de 16% de la population](#)

[contre 9% en 2018](#). Les hébergements spécialisés ne sont pas assez nombreux, [le reste à charge est supérieur à 30% du montant des retraites moyennes](#) alors que [les personnes âgées souhaitent rester chez elles](#).

Redonner du pouvoir et de l'autonomie, en les accompagnant financièrement et administrativement, crée une économie qui dynamise le territoire, c'est le but de ce partenariat entre la Ville de Saint-Julien-en-Genevois et la SCIC Les 3 Colonnes.

À propos de la Société coopérative Les 3 Colonnes

Créée en 2013, Les 3 Colonnes est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) basée à Écully, en région Auvergne-Rhône-Alpe. Elle pratique le viager solidaire, la solution de financement de l'autonomie des personnes âgées grâce à leur logement.

L'entreprise achète les logements des personnes âgées en viager occupé et les accompagne administrativement et financièrement dans l'avancée en âge sans surcoût.

Avec aujourd'hui près de 200 bénéficiaires en France et 1700 membres préoccupés par l'avenir des seniors, Les 3 Colonnes rend accessible le bien vieillir à domicile par le moyen du viager occupé.

[La SCIC Les 3 Colonnes, le Viager Solidaire](#)

www.3colonnes.com / www.viager-solidaire.fr / [@3colonnes](#)

Contact presse :

SCIC Les 3 Colonnes, 1 chemin Jean-Marie Vianney, 69130 ECULLY,

Thomas Ehya : thomas@3colonnes.org / 04 78 47 70 15